



Singelijn au quotidien - année scolaire 2018-2019

SINGELIJN AU QUOTIDIEN

Année scolaire 2018-2019

PREAMBULE

L'école Singelijn est une école libre non confessionnelle qui fait partie du réseau de la FELSI (Fédération des établissements libres subventionnés indépendants).

Ses programmes respectent les exigences de la Communauté française et les diplômes qu'elle délivre sont des diplômes légaux.

Pour que votre enfant vive une scolarité harmonieuse et sereine au quotidien, voici quelques renseignements pratiques concernant la vie à l'école.

L'ENCADREMENT

Direction	Dominique Paquot
Secrétariat de direction et Coordination Administration	Anne Gérard
Comptabilité et Encadrement Accueil et Cuisine	Lola Hekkers
Conseillère en prévention, Personnel et Assurances	Sonia Thirion
Organisation générale et Communication interne/externe	Sophie De Bod
Accueillant(e)s	Zhor Blaile, Caroline Gassab, Mireille Koy-Mbungu, Sacha Moskovics, Nathan Ronkaert, Christine Van Laethem
Aide à l'intégration	Isabelle Simar et Anne Van Gansberghe
Puéricultrice	Pascale Garnier
Logopèdes	Isabelle Godisiabois et Charlotte Laloux
Psychologue	Isabelle Goldschmidt
Cuisine	Pierre Lefèvre et Lionel Bunda Pierre Kayaert

Petit lexique

Accueil	Accueil
1 ^{ère} maternelle	M1
2 ^{ème} maternelle	M2
3 ^{ème} maternelle	M3
1 ^{ère} primaire	P1
2 ^{ème} primaire	P2
3 ^{ème} primaire	P3
4 ^{ème} primaire	P4
5 ^{ème} primaire	P5
6 ^{ème} primaire	P6

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

HORAIRES DES COURS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30
Cours	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10
Temps de midi	12h10 à 13h30	12h10 à 13h30	Sortie 12h10 à 12h40	12h10 à 13h30	12h10 à 13h30
Cours	13h30 à 15h25	13h30 à 15h25	Garderie 12h40 à 18h00 (payante à partir de 13h00)	13h30 à 15h25	13h30 à 15h25
Sortie	15h25 à 16h00	15h25 à 16h00		15h25 à 16h00	15h25 à 16h00
Garderie (payante)	16h00 à 18h00	16h00 à 18h00		16h00 à 18h00	16h00 à 18h00

LE MATIN

L'accueil commence dès 7h15 au réfectoire de l'école (garderie gratuite du matin).

Les classes d'Accueil et de M1 rejoignent le premier local des petits de maternelle à partir de 7h45.

Nous souhaitons que les parents prennent rapidement congé de leur enfant, les adieux les plus courts étant souvent les meilleurs.

S'ils souhaitent s'entretenir avec l'enseignante, ils peuvent solliciter un rendez-vous en dehors des heures de classe.

Les enfants des classes M2 et M3 rejoignent dès 8h00 en fonction de la météo,

- soit la salle Youpi (bâtiment du fond)
- soit la partie rouge de la cour de récréation au pied du Bluub

Les cours débutant à 8h30 précises, les enfants doivent être présents à 8h25 au plus tard.

>> Anticipez les embouteillages fréquents à cette heure-là et spécialement aux abords de notre école !

A partir de 8h45 : les enfants en retard de la classe d'Accueil à la 3^{ème} maternelle seront pris en charge par une Educatrice à la grille bleue. Elle les conduira ensuite dans leurs classes respectives.

A partir de 9h00 : les parents retardataires devront sonner à la porte de l'administration au rez-de chaussée, attendre que la secrétaire descende pour ouvrir la porte et lui confier leur enfant pour qu'elle l'accompagne dans sa classe.

Les parents n'auront plus accès aux classes à partir de 8h45.

LE TEMPS DE MIDI

Les cours se terminent à 12h10 pour reprendre à 13h30.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants ont la possibilité

- de prendre en classe un repas chaud préparé par notre nouveau chef de cuisine Pierre Lefèvre et son équipe
- d'apporter leur propre pique-nique

Si votre enfant fréquente l'école à mi-temps, nous vous demandons de le reprendre, soit avant le repas à 12h10 précises, soit après le repas à 12h30.

Les mercredis, il n'y a pas de service repas chaud, les élèves apportent leur pique-nique.

Les élèves qui mangent leur pique-nique à l'école ne pourront en aucun cas être repris avant 13h00.

Les enfants de l'Accueil et de M1 font une sieste.

LA SORTIE

Les activités se terminent à 15h25 (12h10 le mercredi).

Une surveillance gratuite pour la sortie est organisée jusqu'à 16h00 (12h40 le mercredi).

Vous trouverez vos enfants :

Accueil et M1	dans la classe de Barbara située au milieu de la cour
M2	dans la classe de Sibylle
M3	dans la classe de Sarah

Passé 16h00 (12h40 le mercredi), l'enfant est automatiquement conduit à la garderie payante.

Une fois votre enfant repris, ne vous attardez pas dans la cour, ce n'est pas une plaine de jeux publique!
Nous devons gérer les enfants dont nous sommes responsables.

LES GARDERIES ET LES ACTIVITES PARASCOLAIRES

Une garderie est organisée tous les jours de la semaine à partir de 16h00 (13h00 les mercredis) jusqu'à 18h00.
Ce service est payant à raison de 1,25€/30min. Il n'est pas nécessaire d'y préinscrire les élèves.

Un enfant non repris à l'heure de la sortie rejoindra automatiquement la garderie payante dès 16h00 (12h40 le mercredi).
Si vous savez que vous arriverez plus tard que l'heure de la sortie, il est préférable de prévenir votre enfant le matin afin qu'il ne s'inquiète pas.

LE SECRETARIAT NE SE CHARGERA EN AUCUN CAS DE FAIRE SUIVRE LES MESSAGES DE GARDERIES EXCEPTIONNELLES.

**Dès 16h00 (13h00 le mercredi), il vous est possible de joindre directement la garderie « Accueil à la 3^{ème} maternelle » au
0488/12 03 51**

Le QRcode propre à chaque enfant est scanné au moment de son départ.
Toute demi-heure entamée étant comptabilisée, veuillez en tenir compte pour anticiper votre heure d'arrivée.
Il se peut que plusieurs personnes vous précèdent dans la file pour le scanning retardant ainsi la prise en compte de votre départ.

>> Les accueillants ne peuvent en aucun cas être mis en cause si la demi-heure suivante est entamée au moment de votre tour.

Après 16h00 (12h40 les mercredis) vous trouverez vos enfants :

Accueil et M1	dans la classe d'Amaia et Isabelle
M2 et M3	Salle Youpi (au fond de la cour de récréation près du Bluub) ou cour

Dès le 17 septembre et jusqu'au 21 juin, en plus des garderies, des activités parascolaires sont proposées aux enfants à partir de la M1 de 16h00 à 17h00 (de 13h30 à 16h00 le mercredi).

Les inscriptions se font directement auprès d'Action Sport via mail à info@actionsport.be

A la fin de l'activité, les enfants sont repris au pied de l'escalier central ou à la garderie.

Le temps passé aux activités parascolaires d'ACTION SPORT est décompté du temps passé en garderie.

Une collation est offerte aux élèves présents à la garderie à partir de 16h10.

L'enfant qui fréquente une activité parascolaire apporte sa collation s'il le souhaite.

Nous le répétons : une fois votre enfant repris, ne vous attardez pas dans la cour, ce n'est pas une plaine de jeux publique!
Nous devons gérer les enfants dont nous sommes responsables.

Nous vous remercions de vous tenir à ces consignes qui nous permettent d'assurer un encadrement sécurisé à vos enfants.

DIVERS

PISCINE

A partir de cette année, les enfants de 3^{ème} maternelle iront à la PISCINE, à raison de séances de 30 minutes dans l'eau, toutes les 2 semaines à SPORTCITY.

Le transport aller-retour se déroulera en car et du personnel supplémentaire pour encadrer les enfants a été prévu.

CHANGEMENT REPAS CHAUD >> PIQUE-NIQUE

Un changement d'inscription au service REPAS doit se faire par mail à info@ecolesingelijn.be.

La modification entrera en vigueur à partir du mois suivant la date du mail.

FRAIS

Vous trouverez les prix appliqués ci-après dans la rubrique « Facturation des différents services ».

ABSENCES

Si votre enfant est absent, il est inutile de nous téléphoner pour nous en informer.

Il vous suffit de nous envoyer un simple mail à info@ecolesingelijn.be en précisant

- *le prénom + nom*
- *la classe de votre enfant*
- *le message à transmettre à sa titulaire.*

Votre mail sera imprimé et déposé dans le casier de l'enseignant(e) dans le courant de la journée.

ACCES AUX BATIMENTS

L'accès du bâtiment est interdit entre 8h45 et 15h30.

Seule l'Administration est accessible par l'entrée principale (porte vitrée avant la grille bleue)

- entre 8h00 et 9h00 et entre 15h00 et 16h00
- ou sur rendez-vous

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont récoltés tout au long de l'année et déposés dans le hall central au rez-de chaussée.

Tous les mois, ils seront exposés sous le préau dans la cour de récréation pour être récupérés.

Les objets restants seront remis à des organisations caritatives.

Nous vous rappelons l'obligation de noter le nom et prénom de votre enfant sur chaque objet/vêtement.

MATERIEL OUBLIE

Aucun objet oublié à la maison ne pourra être déposé au secrétariat dans le courant de la journée pour être remis aux élèves après le début des cours (y compris les sacs de piscine, les doudous, les collations ou pique-niques).

Les enfants n'ayant pas de pique-nique recevront un repas chaud qui sera facturé à la fin du mois à concurrence de 6€.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

HORAIRES DES COURS

Pour les classes de P1 et P2

Garderie	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30
Cours	08h30 à 11h45	08h30 à 11h45	08h30 à 12h10	08h30 à 11h45	08h30 à 11h45
Temps de midi	11h45 à 13h00	11h45 à 13h00	Sortie 12h10 à 12h35	11h45 à 13h00	11h45 à 13h00
Cours	13h00 à 15h30	13h00 à 15h30	Garderie 12h35 à 18h00 (payante à partir de 13h00)	13h00 à 15h30	13h00 à 15h30
Sortie	15h30 à 16h00	15h30 à 16h00		15h30 à 16h00	15h30 à 16h00
Garderie (payante)	16h00 à 18h00	16h00 à 18h00		16h00 à 18h00	16h00 à 18h00

Pour les classes de P3, P4, P5 et P6

Garderie	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30	07h15 à 08h30
Cours	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10	08h30 à 12h10
Temps de midi	12h10 à 13h25	12h10 à 13h25	Sortie 12h10 à 12h35	12h10 à 13h25	12h10 à 13h25
Cours	13h25 à 15h30	13h25 à 15h30	Garderie 12h35 à 18h00 (payante à partir de 13h00)	13h25 à 15h30	13h25 à 15h30
Sortie	15h30 à 16h00	15h30 à 16h00		15h30 à 16h00	15h30 à 16h00
Garderie (payante)	16h00 à 18h00	16h00 à 18h00		16h00 à 18h00	16h00 à 18h00

LE MATIN

L'accueil commence dès 7h15 au réfectoire de l'école (garderie gratuite du matin).

Les cours débutant à 8h30, les enfants sont attendus dans la cour à 8h25 au plus tard.

>> Anticipez les embouteillages fréquents à cette heure-là et spécialement aux abords de notre école !

A partir de 8h30 : les enfants en retard seront pris en charge dans le réfectoire par une Educatrice qui les conduira ensuite dans leurs classes respectives après avoir signé leurs feuilles de retard.

Nous vous rappelons qu'après 5 retards votre enfant ne pourra rejoindre sa classe qu'à partir de 9h20.

Il manquera donc la 1^{ère} heure de cours.

A partir de 9h00 : les parents retardataires devront sonner à la porte de l'administration, attendre que la secrétaire descende pour ouvrir la porte afin que l'enfant puisse rejoindre sa classe seul.

Les parents ne sont plus autorisés à circuler dans l'enceinte de l'école à partir de 8h30.

L'enfant arrivant après 9h00 sera considéré comme absent pour une ½ journée.

LE TEMPS DE MIDI

Pour les classes de P1 et P2

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les cours se terminent à 11h45 pour reprendre à 13h00.

Pour les classes de P3, P4, P5 et P6

Les cours se terminent à 12h10 pour reprendre à 13h25.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les enfants ont la possibilité

- de prendre un repas chaud préparé par notre nouveau chef Pierre et son équipe
- d'apporter leur propre pique-nique

Les mercredis, il n'y a pas de service repas chaud, les élèves apportent leur pique-nique.

Les élèves qui mangent leur pique-nique à l'école ne pourront en aucun cas être repris avant 13h00.

LA SORTIE

Les cours se terminent à 15h30 (12h10 le mercredi).

Une surveillance gratuite pour la sortie est organisée jusque 16h00 (12h40 le mercredi).

- Les élèves qui ne vont pas en garderie ou n'ont pas d'activité parascolaire sont repris dans la cour.
- Les élèves qui vont en garderie rejoignent directement le terrain de jeu à l'arrière du bâtiment (suivant la météo).

Une fois votre enfant repris, ne vous attardez pas dans l'école, ce n'est pas une plaine de jeux publique!

Nous devons gérer les enfants dont nous sommes responsables.

De même, nous vous demandons de ne pas circuler dans les couloirs ni d'aller dans les classes.

LES ETUDES, LES GARDERIES ET LES ACTIVITES PARASCOLAIRES

ETUDE DIRIGEE (maximum 20 enfants)

Celle-ci est organisée les lundis, mardis et jeudis pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire de 16h00 à 17h00.

C'est Madame Sophie Barzin/P6 qui assure ce service.

Pour y inscrire votre enfant, il vous suffit d'envoyer un mail à info@ecolesingelijn.be

Le prix est de 5,50 €/h collation comprise.

Après la garderie les enfants rejoignent la garderie payante ou sont repris par leurs parents à 17h00.

GARDERIE

Celle-ci est organisée tous les jours de la semaine à partir de 16h00 (13h00 les mercredis) jusqu'à 18h00. Ce service est payant à raison de 1,25€/30min. Il n'est pas nécessaire d'y préinscrire les élèves.

Les enfants de primaire seront repris

- entre 16h00 à 17h30 : au terrain ou au réfectoire (en fonction de la météo)
- après 17h30 : dans la cour de récréation ou au réfectoire

Une collation est offerte aux élèves présents à la garderie à partir de 16h10.

Au-delà de 16h00 (13h00 les mercredis), les enfants qui n'auront pas été repris à la sortie des cours rejoignent automatiquement la garderie payante.

Si vous savez que vous arriverez plus tard, il est préférable de prévenir votre enfant le matin.

Il ira alors directement à la garderie et n'attendra pas pour rien à l'endroit prévu pour les élèves repris à la sortie des cours.

LE SECRETARIAT NE SE CHARGERA EN AUCUN CAS DE FAIRE SUIVRE LES MESSAGES DE GARDERIES EXCEPTIONNELLES.

**Dès 16h00 (13h00 les mercredis), il vous sera possible de joindre directement la garderie des enfants de PRIMAIRE au
0488/12 03 53**

Le QRcode propre à chaque enfant est scanné au moment de son départ.

Toute demi-heure entamée étant comptabilisée, veuillez en tenir compte pour anticiper votre heure d'arrivée.

Il se peut que plusieurs personnes vous précèdent dans la file pour le scanning retardant ainsi la prise en compte de votre départ.

>> Les accueillants ne peuvent en aucun cas être mis en cause si la demi-heure suivante est entamée au moment de votre tour.

Nous vous remercions de vous tenir à ces consignes qui nous permettent d'assurer un encadrement sécurisé à vos enfants.

ACTIVITES PARASCOLAIRES

Dès le 17 septembre et jusqu'au 21 juin, des activités parascolaires sont organisées par Action Sport (sur inscription) de 16h00 à 18h00 (de 13h30 à 16h00 le mercredi).

Les inscriptions se font directement auprès d'Action Sport via mail à info@actionsport.be

A la fin de l'activité, les enfants sont repris en garderie au terrain, dans la cour de récréation ou dans le réfectoire.

L'enfant inscrit à une activité parascolaire apporte sa collation, s'il le souhaite.

DIVERS

CHANGEMENT REPAS CHAUD >< PIQUE-NIQUE

Tout changement dans l'inscription au service REPAS peut avoir lieu uniquement si nous en avons été informés par mail à info@ecolesingelijn.be

La modification entrera en vigueur à partir du mois suivant la date du mail.

FRAIS

Vous trouverez les prix appliqués ci-après dans la rubrique « Facturation des différents services ».

ABSENCES

Si votre enfant est absent, il est inutile de nous téléphoner pour nous en informer.

Il vous suffit de nous envoyer un simple mail à info@ecolesingelijn.be en précisant

- le prénom + nom
- la classe de votre enfant
- durée de l'absence
- le message à transmettre à sa titulaire.

Votre mail sera imprimé et déposé dans le casier de l'enseignant(e) dans le courant de la journée.

Pour votre information :

- Toute absence de PLUS DE 2 JOURS doit être impérativement justifiée par un CERTIFICAT MEDICAL.
- Les absences de 1 A 2 JOURS doivent être justifiées au moyen du document « JUSTIFICATIF D'ABSENCE » téléchargeable sur notre site à remettre à la/le titulaire le jour même du retour de votre enfant.
- Après 9 demi-jours d'absence non justifiés nous sommes dans l'obligation de faire une déclaration à la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

ACCES AUX BATIMENTS

L'accès du bâtiment est interdit de 8h30 à 15h30.

Seule l'Administration est accessible par l'entrée principale (porte vitrée avant la grille bleue)

- entre 8h00 et 9h00 et entre 15h00 et 16h00
- ou sur rendez-vous

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont récoltés tout au long de l'année et déposés dans le hall central au rez-de chaussée.

Tous les mois, ils seront exposés sous le préau dans la cour de récréation pour être récupérés.

Les objets restants seront remis à des organisations caritatives.

Nous vous rappelons l'obligation de noter le nom et prénom de votre enfant sur chaque objet/vêtement.

MATERIEL OUBLIE

Aucun objet oublié à la maison ne pourra être déposé au secrétariat dans le courant de la journée pour être remis aux élèves après le début des cours (y compris les sacs de piscine ou sport, les travaux, les collations ou pique-niques).

Les enfants n'ayant pas de pique-nique recevront un repas chaud qui sera facturé à la fin du mois à concurrence de 6€.

INFORMATION GENERALES MATERNELLE + PRIMAIRE

LES REPAS

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS MIDIS

- **Formule « Repas chaud »**

Les repas sont cuisinés sur place par notre chef cuisinier et son équipe.

Les menus du repas chaud sont affichés à une fenêtre de la cantine et sont publiés sur le site de l'école.

Nous favorisons autant que possible les légumes et fruits de saison, issus de filières courtes et bio.

Par mesure de sécurité, un enfant ayant des allergies alimentaires ne peut être inscrit aux repas chauds même s'il peut se gérer lui-même.

En aucun cas, un aliment ne pouvant être consommé pour motif philosophique ne sera remplacé par un autre.

OU

- **Formule « Pique-nique »**

L'enfant apporte son repas de la maison.

Les boissons de type « soda » ne sont pas autorisées.

Nous encourageons les élèves à amener leur boisson dans un contenant réutilisable (gourde...).

Des cruches d'eau et des gobelets sont mis à leur disposition.

En aucun cas nous ne réchauffons la nourriture apportée par l'enfant.

Les enfants qui fréquentent le pique-nique peuvent profiter gratuitement d'un potage.

LES MERCREDIS MIDIS

Formule « Pique-nique du mercredi » uniquement.

L'enfant apporte son pique-nique il n'y a pas de repas chauds. Le potage est à disposition.

IMPORTANT

- Un enfant ayant oublié son pique-nique recevra automatiquement un repas chaud. Le coût de ce repas chaud exceptionnel (6€) sera ajouté à votre facture mensuelle.
- Les inscriptions à la formule « Repas chaud » se fait obligatoirement pour 4 jours/semaine. Le « panachage » repas chaud/pique-nique (lundi, mardi, jeudi et vendredi) n'est pas autorisé.
- En cas d'absence d'au moins cinq jours consécutifs et uniquement pour raisons médicales, le remboursement (à concurrence de 3,00 €) des repas chauds non consommés se fera sur demande écrite des parents à l'adresse info@ecolesingelijn.be. Seuls les repas chauds font l'objet d'un remboursement.
- Nous vous rappelons que seules les **COLLATIONS SAINES** sont acceptées à 10h10 (fruits, légumes, fruits secs)

EDUCATION PHYSIQUE, SPORT ET NATATION

A l'école primaire, les cours d'éducation physique, de sport et de natation font partie intégrante de l'horaire scolaire et sont donc OBLIGATOIRES.

L'enfant doit être en possession de tout son équipement les jours où ces cours ont lieu.

Veuillez vous référer à la liste de matériel nécessaire publié sur le site de l'école.

GRAND CHANGEMENT CETTE ANNEE AU NIVEAU DU COURS DE NATATION (P1, P2, P3, P4, P6).

Afin de rationaliser les déplacements et les heures des professeurs, tous les cours de piscine seront regroupés en 1 journée, les mardis mais comme les années précédentes 1 semaine sur 2 pour chaque classe.

Les cours se dérouleront désormais à SPORTCITY où chaque enfant bénéficiera d'un abonnement annuel qui lui donnera un accès libre même en dehors des heures scolaires. Cet abonnement au prix de 60€ annuel vous sera facturé début septembre et sera à régler avant le 13/09 afin d'être validé pour le début des cours.

Le coût mensuel des transports et des moniteurs continuera à vous être facturé trimestriellement.

Pour améliorer l'apprentissage, l'encadrement et le bien-être de vos enfants nous avons décidé d'augmenter également le nombre de moniteurs.

Pour les enfants de classes de P5, le cours de Natation a été remplacé par un cours de Sport (athlétisme, patinage, tennis de table, tennis, squash,...) soit à SPORTCITY, soit au POSEIDON suivant l'activité.

Pour connaître les dates précises des activités référez-vous aux horaires publiés sur le site de l'école.

IMPORTANT

Les absences à ces cours doivent être motivées par écrit.

Des absences de plus de 3 séances consécutives doivent être couvertes par un certificat médical.

Sans document écrit l'enfant devra participer à l'activité.

En cas d'oubli d'équipement, le matériel nécessaire sera prêté par l'école et devra nous être rendu lavé avant la fin de la semaine en cours.

LES SORTIES ET CLASSES DE DECOUVERTE

SORTIES

Des sorties d'une journée ou d'une demi-journée sont régulièrement organisées en rapport avec les activités des classes et ce, dès la classe d'Accueil.

Les parents sont informés par les enseignants des modalités de ces sorties et de leur coût.

Le montant de votre participation sera ajouté à votre facture mensuelle.

CLASSES DE DECOUVERTE

En plus de ces sorties, nous organisons également des classes de découverte

M3	Classes de mer	3 jours (2 nuits)
P1	Classes de ferme	4 jours (3 nuits)
P2	Classes nature	5 jours (4 nuits)
P3	Classes de sport	5 jours (4 nuits)
P4	Classes de cirque	5 jours (4 nuits)
P5	Classes de ville	5 jours (4 nuits)
P6	Classes de neige	12 jours (11 nuits)

Les frais pour cette activité seront facturés et devront nous être payés avant le départ de votre enfant.

Une caisse d'entraide a été constituée pour permettre à chaque enfant de participer aux classes de découverte. Si vous éprouvez des difficultés pour couvrir les frais (partiels ou totaux) des classes de découverte, vous pouvez toujours adresser une demande à la direction par mail à info@ecolessingelijn.be pour bénéficier d'une aide financière.

LES RENDEZ-VOUS

Des réunions d'information et opportunités de contacts sont organisées dans chaque classe :

A l'école maternelle

- une réunion collective des parents est prévue dans le courant du mois de septembre
- une après-midi réservée à des entretiens particuliers enseignants/parents sera organisée en novembre et en avril

A l'école primaire

- une réunion collective des parents est prévue dans le courant du mois de septembre
- une après-midi réservée à des entretiens particuliers enseignants/parents sera organisée en octobre et en mars et une supplémentaire fin juin si nécessaire pour la 1^e primaire.

Si toutefois vous désirez obtenir un rendez-vous :

Avec un(e) enseignant(e)

Indiquez dans le carnet de communication ou le journal de classe le souhait de la/le rencontrer et convenir d'un moment où elle/il peut vous recevoir.
Attendez sa confirmation avant de vous présenter au rendez-vous.

Avec la Direction

Faites la demande par mail à info@ecolessingelijn.be avec un court descriptif de la raison de cette demande ou téléphonez au secrétariat au 02/770 06 22 entre 8h00 et 16h00.

Avec les services de l'administration (Secrétariat, Comptabilité, Assurances, Communication)

Faites la demande par mail à info@ecolessingelijn.be avec un court descriptif de la raison de cette demande ou téléphonez au secrétariat au 02/770 06 22 entre 8h00 et 16h00.

Toute demande de document se fait uniquement par mail à info@ecolessingelijn.be.

LA FACTURATION DES DIFFERENTS SERVICES

Les montants globaux des repas tiennent compte

- des jours de congé
- des journées pédagogiques
- des journées spéciales
- des jours Classes de découverte

VOS PAIEMENTS

Il est impératif lors de vos paiements de bien indiquer à l'endroit prévu à cet effet LA COMMUNICATION STRUCTUREE reprise sur la facture. Ceci évite d'éventuels malentendus à l'encodage et facilite le travail du personnel administratif.

Si une erreur devait apparaître dans votre facture, veuillez contacter la Comptabilité par mail via compta@ecolesingelijn.be en expliquant la nature de l'erreur.

En aucun cas vous ne devez payer la facture en corrigeant vous-même le montant, attendez de recevoir la note de crédit corrective. Lors du paiement du montant corrigé, la communication structurée de la facture reste celle de référence.

ECHEANCIER DE FACTURATION ET PRIX

Services	Type de facturation	Echéance
Caisse de classe + Economat + Bibliothèque + Abonnement PISCINE (M3 à P6 sauf P5)	Annuelle (septembre)	A la réception de la facture
Classes de découvertes	1 mois avant le voyage	Facture soldée avant le départ au plus tard
Garderie	Mensuelle	A la réception des factures
Piscine (transports et encadrement) Sport (entrées, transports et encadrement) Divers (sortie, théâtre, musée...)	Mensuelle	A la réception des factures
Repas chauds <i>(facturé en juin pour l'année suivante)</i>	Annuelle	En 1 fois pour le mois de septembre de l'année concernée ou par 10 mensualités en débutant au début du mois d'août avant le début de l'année concernée
Pique-niques <i>(facturé en juin pour l'année suivante)</i>	Annuelle	En 1 fois pour le mois de septembre de l'année concernée
Pique-niques du mercredi <i>(facturé en juin pour l'année suivante)</i>	Annuelle	En 1 fois pour le mois de septembre de l'année concernée

MATERNELLE

Prix

Formule « REPAS CHAUDS » Préparés par notre chef Lundis, mardis, jeudis et vendredis	Accueil + M1 + M2 : 600,30 €/an* M3 : 591,60 €/an*
Formule « PIQUE-NIQUES » à apporter par vos soins (potage servi) Lundis, mardis, jeudis et vendredis	150 €/an
Formule « PIQUE-NIQUES DU MERCREDI » à apporter par vos soins (potage servi) Mercredis	40 €/an
REPAS CHAUD EXCEPTIONNEL En cas d'oubli de pique-nique	6 €/repas <i>(ajouté sur votre facture mensuelle)</i>
GARDERIE Tous les jours de 16h00 à 18h00 Les mercredis de 13h00 à 18h00 <i>(collation comprise à 16h10)</i>	1,25€ par tranche de 30 minutes Toute tranche entamée est comptabilisée

PRIMAIRE

Prix

Formule « REPAS CHAUDS » Préparés par notre chef Lundis, mardis, jeudis et vendredis	P1 : 654,75 €/an* P2 à P5 : 649,90 €/an* P6 : 630,50 €/an*
Formule « PIQUE-NIQUES » à apporter par vos soins Lundis, mardis, jeudis et vendredis	150 €/an
Formule « PIQUE-NIQUES DU MERCREDI » à apporter par vos soins (potage servi) Mercredis	40 €/an
REPAS CHAUD EXCEPTIONNEL En cas d'oubli de pique-nique	6 €/repas <i>(ajouté sur votre facture mensuelle)</i>
GARDERIE Tous les jours de 16h00 à 18h00 Les mercredis de 13h00 à 18h00 <i>(collation comprise à 16h10)</i>	1,25 € par tranche de 30 minutes Toute tranche entamée est comptabilisée
ETUDE DIRIGEE Maximum 20 enfants Collation comprise De la 3 ^{ème} à la 6 ^{ème} primaire Les lundis, mardis et jeudis De 16h00 à 17h00	5,50 €/heure
PISCINE pour les P1, P2, P3, P4, P6	Abonnement SPORTCITY : 60,00€/an + transports et encadrement piscine : 12,00 €/mois
SPORT pour les P5 Athlétisme, tennis de table, patinoire, tennis, squash,...	Transports, entrées et encadrement activité: 15,00 €/mois

* les repas pendant les jours des classes de découvertes et journées pédagogiques et exceptionnelles sont déduits.

LE CENTRE PMS - Centre Psycho Médico Social

L'école travaille en collaboration avec le Centre Psycho Médico Social de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Jacques Brel, 30 à 1200 Bruxelles.
Tél. 02/762.60.23

LE CENTRE PSE - Centre de Promotion de la Santé à l'École

Les élèves de l'école passent un examen médical préventif au Centre de santé de l'U.C.L.

Accueil	-
M1	Visite médicale
M2	-
M3	Visite médicale
P1	-
P2	Visite médicale
P3	-
P4	Bilan de la vue
P5	-
P6	Visite médicale

Les parents qui s'opposeraient au choix du Centre doivent en aviser la direction de l'école, par courrier recommandé, avant le 15 septembre 2018.

Les parents qui souhaitent des renseignements complémentaires sur ce qui précède peuvent s'adresser au secrétariat du Centre de santé au 02/764.39.35.
Ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (le mercredi et vendredi jusque 12h00).

Chers Parents,

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre pleine collaboration après avoir pris connaissance de ce qui précède et nous vous en remercions d'avance.

Celles-ci nous permettront de travailler dans les conditions les plus favorables à tous.

Je souhaite une année scolaire sereine et épanouissante à tous les enfants de l'école,

Dominique Paquot
Directeur

A CONSULTER REGULIEREMENT, DES MODIFICATIONS/AJOUTS PEUVENT Y ETRE APPORTES EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE.

Ephémérides > www.ecolesingelijn.be > Onglet ACTUALITES

Horaire PISCINE / SPORT > www.ecolesingelijn.be > Onglet VIE PRATIQUE